

Vin de l'Etat de Berne 2011

Catégorie Chasselas



N° 158

Angelrath Ursula, Douanne

Ursula Angelrath perpétue la tradition veut que des moyens simples conduisent à de bons résultats. Le caractère de ses vins se manifeste par une note d'agrumes et de fruits exotiques.

Elle a repris l'exploitation de ses parents à Douanne en 1999. Chaque année, elle produit entre 15 000 et 20 000 bouteilles, la plupart en production propre.



Appellation du vin primé, millésime :

Cépage du vin primé :

Caractère :

Douanne, Lac de Bienne AOC 2010

Chasselas

Léger et pétillant ; nez élégant dénotant des arômes de citron et de pamplemousse rafraîchissants. En bouche, il est vif et fruité. Un chasselas délicieux et rafraîchissant.

Nom de l'exploitation :

Nom du vigneron :

Adresse postale :

NPA, localité :

Téléphone :

Télécopie :

Courriel :

Site internet :

Ursula Angelrath

Ursula Angelrath

Dorfgasse 31

2513 Douanne

032 315 28 20

032 315 28 20

ursula.angerath@bluewin.ch

www.bielerseewein.ch → Angelrath

Famille, main d'œuvre :

Une exploitation unipersonnelle, assistance ponctuelle durant la saison estivale

Surface totale du vignoble :

2,2 hectares

Cépages :

Chasselas, Pinot Noir, Pinot Gris, Chardonnay

Parcelles sur laquelle le raisin
du vin primé a été cultivé :

Diverses parcelles à Douanne et dans sa périphérie, six parcelles au total

Raisons du succès du vin
primé :

Vinification traditionnelle